

Espace, qui fait la loi ?

Grande Bibliothèque du droit

Ouverture de la Conférence par Julie Couturier, Bâtonnière de Paris

Monsieur le Général, Michel Friedling,
Monsieur le Président du CNES, Philippe Baptiste,
Mesdames et Messieurs les participants aux panels,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

Je suis ravie de trouver notre auditorium si rempli à l'occasion de cet évènement inédit, organisé par les équipes de la Grande Bibliothèque du droit.

Je reconnais quelques visages, Monsieur l'ancien Bâtonnier d'Epinal Olivier COUSIN, Monsieur le Doyen Didier GUEVEL, ... bonjour à tous !

En 2014, au moment de sa création, le Bâtonnier Pierre-Olivier Sur a confié à ce nouveau service de l'Ordre une mission fondamentale : faciliter l'accès au droit du plus grand nombre, en simplifiant le chemin qui sépare les citoyens des textes juridiques.

Ces huit dernières années, sous l'égide d'équipes dynamiques et d'avocats déterminés elle n'a cessé d'enrichir ses bases de données et de proposer des articles et des réflexions pointues sur des problématiques contemporaines.

Défricher des sujets complexes et épouser les aspirations d'une époque en ébullition : voilà les missions centrales que les Bâtonniers successifs, auxquels je m'associe, ont confié à la Grande Bibliothèque du droit.

Et c'est avec cette ambition, cette curiosité, que nous avons choisi de nous attaquer, ce soir, au sujet brûlant du « new space ».

A Sandy MOCKEL, membre du Conseil de l'Ordre qui a œuvré pour que cette rencontre voit le jour, je tire mon chapeau et adresse mes remerciements sincères.

Remerciements que j'adresse également à notre confrère Numa ISNARD, qui a été d'une aide précieuse tout au long des semaines de préparation.

A Mesdames Agnès SECRETAN et Nihed EL BAROUDI, j'adresse mes compliments pour l'énergie qu'elles ont déployées sans compter, pour organiser ce bel évènement.

A nos invités de haut niveau qui ont accepté de venir partager leurs savoirs, leurs expériences et leurs visions, j'adresse mes remerciements. Je veux leur dire aussi mon admiration. Que vous soyez Messieurs, Général ou directeur de programme civil, ingénieurs chercheurs, professeurs, entrepreneurs, avocats bien sûr, vous consacrez votre vie à explorer un ailleurs mystérieux, absolument fascinant.

Un espace qui est encore notre bien commun, sans que nous sachions si cela durera. Un espace dans lequel nous partirons, peut-être, en voyage demain. Un espace fait de nombreuses inconnues donc de tous les possibles. Nous avons passé l'âge des histoires de petits bonhommes verts, mais sommes-nous prêts à aborder la question de notre vie dans l'espace ? Sommes-nous prêts à faire plus qu'explorer le ciel ? Autrement dit, serons-nous capables, demain, de vivre en société loin de la planète Terre ?

A l'époque du « New Space », ces questions ne sont plus les prémisses d'un roman de science-fiction. Alors que s'étend le champ d'application des technologies spatiales et que des acteurs privés partent à la conquête de l'espace, il est grand temps de réfléchir au cadre juridique qui pourrait régir demain, cet eldorado du XXIème siècle.

Bien sûr, les questions sont aussi nombreuses que complexes. Ce soir, nous en aborderons quelques-unes avec nos invités, en commençant par explorer celle qui me semble l'origine de toutes les autres : L'espace, est-il un espace de souveraineté ? A ce titre, merci au professeur Philippe Achilleas d'avoir accepté de venir poser les bases du sujet.

Cette question mène bien sûr, à poser celles de l'exploration et de l'exploitation de l'espace donc d'aborder des sujets qui se traitent en droit : ceux de la propriété, de la sécurité, de l'autorité légitimes notamment.

Elle exige par ailleurs de ne pas céder aux fantasmes, de regarder la situation en face, donc d'appréhender ce qu'est très concrètement l'espace aujourd'hui. Ce qui s'y joue en matière de rapports de force entre Etats notamment, ce que la compétition entre eux a permis de découvrir, ce que leur coopération a permis d'inventer.

Merci, aux militaires, aux ingénieurs, aux industriels, Monsieur le Général, Monsieur le Président du CNES, Monsieur le directeur des programmes civils d'Ariane Group, d'avoir acceptés d'être à nos côtés ce soir pour partager vos expertises sur ces sujets.

Aujourd'hui, de nouveaux acteurs viennent concurrencer les Etats et les institutions, parce que l'espace, n'est plus seulement un ailleurs désirables, mais un marché accessible. En 2021, l'économie spatiale représentait déjà une valeur estimée à 370 milliards de dollars. Et elle pourrait être multipliée par 3 à 5, dans les dix à quinze prochaines années.

Dans ce contexte, des questions majeures émergent : L'espace est-il un marché comme un autre ? A-t-il vocation à être régulé et le cas échéant par qui et comment ? A la recherche de quelles sortes de pépites partent les nouveaux pionniers de l'espace ? Et surtout, ce qu'ils trouvent, est-il à eux, aux Etats, ou à nous tous ? Merci aux CEO de de Venture Orbital Systems et au conseiller spécialisé espace de Marsh d'avoir accepté de nous éclairer de leur expérience.

Toutes ces questions presque aussi vastes que Sagittarius A*, le trou noir supermassif qui s'épanouit dans notre galaxie, je me réjouis que des avocats s'en saisissent d'ores et déjà. Cher Numa Isnard, vous êtes un précurseur qui fait l'honneur de notre profession.

Les avocats sont toujours du côté des aventuriers, parce que nous sommes à notre manière, nous aussi, des explorateurs. Des explorateurs du droit et de ses possibles qui gardent toujours en tête la nécessité de bâtir des cadres solides pour permettre aux libertés et aux grandes idées de s'épanouir. Je suis heureuse et fière que notre profession se saisisse de ce sujet qui deviendra, sans doute, un domaine à part, de notre Droit.

Vous l'aurez compris, ce soir, grâce à nos invités, vous allez passer quelques heures, la tête dans les étoiles !

Je vous souhaite d'en profiter et d'en sortir inspirés.

Bonne soirée !